



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Medecine scolaire

Question écrite n° 36273

#### Texte de la question

M Rene Beaumont attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur l'inexistence d'une structure de depistage de troubles visuels importants, comme l'amblyopie et le strabisme, dans les creches et les ecoles maternelles. Alors que, depistee tres tot dans la vie, l'amblyopie peut etre traitee de facon rapide, peu astreignante, peu couteuse et surtout durable, elle pose des l'age de quatre ans un probleme serieux qui s'accentue avec les annees et devient vers six, sept ans, tres problematique, necessitant un traitement long, difficile, inconfortable, traumatisant, couteux, et surtout incertain quant a ses resultats. Quelques villes en France ont pris a leur charge l'initiative d'un depistage systematique, mais rien n'est encore etabli sur une plus grande echelle. A l'exemple de l'Angleterre ou, d'apres les dernieres statistiques, on pratique un depistage systematique et ou les chiffres d'amblyopes ont baisse de facon spectaculaire, il lui demande s'il ne serait pas temps de prendre enfin des mesures identiques.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Beaumont René](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36273

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** santé et famille

**Ministère attributaire :** santé et famille

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 1988, page 545